

# OPTION FACULTATIVE HIPPOLOGIE - ÉQUITATION



L'enseignement optionnel « Hippologie-Equitation » permet à la fois une première prise de contact avec la pratique de l'équitation dans le contexte scolaire, et un approfondissement des connaissances et des pratiques dans ce domaine.

Outre des connaissances relevant du domaine de l'équitation et de l'hippologie, cet enseignement peut apporter des informations relatives aux « métiers du cheval ». Il offre la possibilité d'exercer une activité physique et sportive via la pratique de l'équitation et d'acquérir des connaissances, des savoir-être et des savoir-faire pour utiliser les chevaux en toute sécurité.

**Il est possible de valoriser cette option avec une note au BAC. Pour ceux qui le souhaitent, il est également envisageable de passer des examens fédéraux (galops).**



## LE PROGRAMME

Le programme de cette option comporte :

- 1h de cours théorique hippologie par semaine
- 1h de pratique et 1h de préparation et soin au cheval par semaine

## POUR QUI ?

Ouvert aux lycéens :

- de 2<sup>de</sup> GT
- de 1<sup>ère</sup> et Terminale STAV, CGEA, SAPAT

Aucun prérequis particulier exigé



## ORGANISATION GÉNÉRALE

Les reprises hebdomadaires (environ 30 séances par an) se déroulent au Centre équestre partenaire.

La séance de 2 heures (17h15-19h15) comprend :

- La préparation du cheval avant la séance (30 min)
- La reprise (1 h)
- Les soins au cheval après la séance (30 min)

Le transport aller-retour est assuré par le lycée. L'effectif maximum est de 16 élèves. Des groupes de niveaux différents seront constitués selon le niveau équestre des élèves.

L'enseignement théorique (hippologie) est assuré pour partie au centre équestre et pour partie au lycée. Ces séances collectives représentent environ 36 séances par an, et sont organisées en fin de journée ou à l'emploi du temps.



### CONDITIONS REQUISES

- Les élèves doivent être à jour de leur licence fédérale chaque année et être en possession d'un certificat médical de non contre-indication délivré par un médecin traitant.
- Un élève ne pourra pas prétendre à la pratique de cette option s'il est dispensé d'EPS.
- Le suivi de cet enseignement n'est soumis à aucun test de niveau.



### L'ÉVALUATION

L'évaluation porte à la fois sur l'équitation et sur l'hippologie.

Les épreuves sont adaptées au niveau des élèves.

En tant qu'enseignement facultatif, les notes sont intégrées à la note du contrôle continu et feront l'objet d'une option au BAC.



### LES TARIFS

- La participation des familles s'élève à 300 € l'année avec engagement annuel. Ce tarif comprend le transport, les séances pratiques et théoriques.
- Licence fédérale obligatoire (à prendre à Caulnes ou dans un autre centre équestre) : 25€ pour les moins de 18 ans et 36€ pour les majeurs.



### EQUIPLUM'

Le centre équestre partenaire est situé à Plumaudan, à 10 min du lycée.  
 Coordonnées :  
 Elodie PERCEVAULT  
 La Chèze, 22350 Plumaudan  
 06 30 61 19 39



### CONTACT

EPLEFPA DE CAULNES  
 126 rue de DINAN - 22350 CAULNES  
 02.96.83.92.68  
 legta.caulnes@educagri.fr

MAJ : 24/01/23

